



## Licence Histoire

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2017, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02027108

**HAL Id: hceres-02027108**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027108>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Histoire

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Culture, sciences sociales et humanités

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence d'histoire de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) est une formation conçue de façon à permettre une spécialisation progressive axée sur la connaissance des sources historiques et des grandes séquences chronologiques de l'histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine. Après trois semestres « généralistes », la formation propose, à partir du semestre 4, des enseignements plus spécialisés au sein de deux parcours distincts : *Sciences historiques et enseignement* ou *Patrimoine : art, culture, archéologie*. Le premier prépare aux masters recherche et enseignement (master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* MEEF et master *Histoire* spécialité *Espaces publics : culture et politique*) et le second aux métiers de la conservation (master *Histoire* spécialité *Patrimoine et archives historiques*).

L'effectif des étudiants qui s'inscrivent en première année de licence (L1) est en progression constante, passant de 124 en 2011 à 181 en 2015. Ceux de seconde année (L2) sont de 75 en 2015, et ceux de troisième année (L3) de 50.

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs sont ceux d'une licence d'histoire classique, c'est-à-dire la connaissance de la variété des sources historiques et les grandes séquences chronologiques (quatre périodes : histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine).

En termes de compétences, cinq grands objectifs sont définis pour la formation autour de la connaissance des sources historiques, de la capacité de faire une recherche documentaire, de l'apprentissage des grandes séquences chronologiques de l'histoire, de la découverte de l'actualité historiographique et des grands courants de pensée et d'une appréciation de la méthodologie historique. En ce qui concerne les compétences transversales, l'objectif principal est d'apprendre aux étudiants la pratique des langues vivantes et la maîtrise des outils d'analyse, y compris le numérique. Les étudiants sont encouragés à formuler un projet professionnel et la préparation pour la vie professionnelle est intégrée au programme, avec notamment des possibilités pour poursuivre des études en master.

La formation permet de manière satisfaisante d'atteindre ces objectifs en termes de compétences et de connaissances et la liste des débouchés professionnels (enseignement, conservation du patrimoine, etc.) qu'elle affiche est pertinente, même si certains d'entre eux ne peuvent être atteints qu'après une poursuite d'étude en master.

Organisation
<p>L'organisation des trois années de la licence permet une progressive spécialisation à partir du semestre 4. En effet, les semestres 1 à 3 sont consacrés à l'enseignement d'un socle de connaissances autour des quatre grandes périodes de l'histoire, ce qui représente donc un tronc commun, mais aussi à la découverte d'autres sciences sociales (notamment Géographie et Sciences de l'information et de la communication). Ils n'offrent pas d'options et donc de choix de spécialisation pour les étudiants.</p> <p>En revanche, à partir du semestre 4 les étudiants choisissent des enseignements spécialisés dans deux parcours distincts : <i>Sciences historiques et enseignement</i> ou <i>Patrimoine : art, culture, archéologie</i> (par exemple pour le parcours <i>Sciences historiques et enseignement</i> : éducation civique ou pour le parcours <i>Patrimoine, art, culture, archéologie</i> : conservation du patrimoine). Au semestre 4, une unité d'enseignement (UE) est également dédiée à la préparation d'un projet professionnel, qui relève soit de la recherche et de l'enseignement dans le parcours <i>Sciences historiques et enseignement</i> ou <i>Patrimoine : art, culture, archéologie</i>, soit des métiers du patrimoine dans le parcours <i>Patrimoine : art, culture, archéologie</i>.</p> <p>L'organisation générale de la licence d'histoire permet donc d'ouvrir les étudiants aux autres sciences sociales tout en offrant deux parcours aptes à atteindre les objectifs scientifiques et professionnels qu'elle se fixe.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence d'histoire de l'université d'Avignon est comparable à celle de Nîmes ou d'Aix-Marseille. La proximité académique et géographique a conduit à la signature d'une convention entre l'université d'Avignon et quatre autres partenaires, dont Aix-Marseille Université, permettant aux étudiants de poursuivre leur licence dans une autre université. La spécificité de la licence d'histoire d'Avignon est à la fois sa spécialisation en deux parcours à partir du S4, mais aussi son souci de répondre aux besoins du territoire environnant en termes de valorisation du patrimoine. Des liens existent avec trois laboratoires de recherche : l'AnHiMA (Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques), le CIHAM (Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux) et le Centre Norbert Elias principalement par le biais des interventions des enseignants-chercheurs. Plusieurs structures locales et régionales sont partenaires avec le département de l'histoire et participent activement aux enseignements (archives et bibliothèques départementales de Vaucluse et d'Avignon, par exemple ; mairie d'Avignon et de Châteauneuf-du-Pape).</p> <p>A l'échelle de l'université, la formation se situe logiquement dans le champ <i>Culture, sciences sociales et humanités</i> et s'inscrit naturellement dans un de ses « axes structurants » (Culture, Patrimoine et Sociétés numériques). Sur le plan local, cette formation bénéficie d'une certaine renommée attirant en 2015-2016, par exemple, plus de 180 étudiants en L1, confirmant par là le rôle de l'Université comme « université de proximité ».</p>
Equipe pédagogique
<p>La licence est pilotée par un responsable, assisté de trois enseignants-chercheurs pour chacune des trois années de formation (L1, L2 et L3). Il n'est pas fait mention de responsables des deux parcours. L'équipe pédagogique est constituée par une équipe de 26 personnes, dont plus de la moitié sont des enseignants-chercheurs titulaires (6 professeurs - PR et 8 maîtres de conférences - MCF), couvrant équitablement les quatre périodes, mais aussi par des doctorants et trois professionnels extérieurs (conservateur de musée, archiviste, archéologue). Ces trois professionnels interviennent ponctuellement, notamment dans le cadre de « l'initiation aux métiers du patrimoine », mais pourraient voir leur implication renforcée, aussi bien en nombre qu'en heures enseignées (actuellement seulement 48 heures).</p> <p>Les réunions de l'équipe pédagogique de la licence sont distinctes des réunions du département. Elles ont lieu une fois par mois en moyenne, et fixent des objectifs généraux ou règlent des problèmes ponctuels. Ces réunions accueillent deux fois par an (en fin de semestre) les représentants élus des étudiants des trois niveaux, afin de répondre aux difficultés susceptibles de se présenter. La licence bénéficie en outre d'un correspondant « relations internationales ».</p> <p>L'équipe pédagogique fonctionne donc bien et associe à la fois des enseignants-chercheurs confirmés et des jeunes chercheurs) mais intègre trop peu de professionnels en lien avec les spécialisations proposées à partir du semestre 4.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'effectif des étudiants qui s'inscrivent en L1 est en progression constante, passant de 124 en 2011 à 181 en 2015. Ceux de L2 sont de 75 en 2015, et ceux de L3 de 50.</p> <p>Le taux de réussite en L1 est de 36 % en moyenne, ce qui est vraiment faible. Le nombre d'étudiants obtenant la licence est de 36 en 2014 (sur 48 en L3), soit environ 30 % des 124 inscrits en 2011. La raison avancée pour expliquer ces chiffres élevés de l'échec concerne principalement l'origine des étudiants, dont plus de la moitié provient de baccalauréats technologiques ou professionnels et n'ont pas un niveau suffisant pour suivre leur scolarité au sein de cette licence dans de bonnes conditions (prérequis faibles). En effet, 72 % des bacheliers provenaient en 2011-2012 des baccalauréats généraux mais seulement 46 % en 2015-2016. L'équipe pédagogique est bien consciente de ce problème et elle essaie de mettre en place des dispositifs pour renverser cette tendance : soutien particulier pour les étudiants en difficulté, réunions d'information personnalisées pour mieux orienter les étudiants...</p>

<p>L'insertion professionnelle est possible dès la sortie de la licence, grâce à la spécialisation acquise au sein des deux parcours à partir du semestre 4. Mais les étudiants peuvent aussi poursuivre leurs études dans l'une des trois spécialités de masters de l'université : <i>Espaces publics : culture et politique</i> ; <i>Patrimoine et archives historiques</i> ; <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i>. On ne sait cependant pas dans quelles proportions. Pour le moment, peu de renseignements sont disponibles sur le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants. Il est envisagé (et de fait, il serait souhaitable) de mettre en place un suivi plus développé du devenir des sortants.</p>
<p><b>Place de la recherche</b></p>
<p>Les enseignants-chercheurs du département d'histoire sont rattachés à trois laboratoires : l'AnHIMA (Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques : UMR 8210), le CIHAM (Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux : UMR 5648) et le Centre Norbert Elias (UMR 8562). Ceci permet un transfert de savoirs aux étudiants dans différents domaines ; ils bénéficient aussi, à partir de la L2, des enseignements consacrés à « l'introduction à la recherche ». Les étudiants ont aussi la possibilité d'assister aux conférences spécialisées sur les thématiques de recherche et de participer aux activités telles que les fouilles archéologiques.</p> <p>Les activités de ces laboratoires (séminaires, colloques, chantiers de fouilles) sont ouvertes aux étudiants de L3 sur la base du volontariat. Globalement, l'ouverture à la recherche est bien présente dans cette licence, mais il serait souhaitable de renforcer l'enseignement par la recherche en L3. L'équipe pédagogique réfléchit aux moyens d'accorder une place plus grande à la recherche dans la formation, notamment via des projets ciblés de recherche en L3.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>
<p>Les débouchés de la licence concernent les métiers de la recherche (pour ceux qui poursuivent leur cursus), du patrimoine, de l'enseignement, de l'administration, du journalisme et de l'édition. Une UE « Projet d'Orientation Professionnelle » aide particulièrement les étudiants à déterminer la nature de la profession qu'ils comptent exercer. Dès le semestre 1, des UE sont vouées à cette progressive professionnalisation : « Accompagnement au projet de formation professionnelle » (organisée par le département), « Aide au développement individuel et Projet d'orientation professionnelle » (organisées par la MOI : Maison de l'orientation et de l'insertion).</p> <p>A partir de la L3, dans le cadre des deux parcours proposés, quelques UE sont spécifiquement orientées vers la professionnalisation. Par exemple, au semestre 6, une unité d'enseignement (6 crédits européens) est consacrée à l'initiation aux métiers du patrimoine (dans les musées, archives ou les bibliothèques, par exemple). Il est prévu d'ouvrir prochainement une unité préparatoire intitulée « Nature et fonctionnement de l'entreprise » (pour le sixième semestre). Cependant, les ouvertures vers le monde professionnel restent limitées. Malgré l'existence de liens avec certaines structures locales telles que le service d'archéologie de Vaucluse ou la mairie d'Avignon, leur impact sur la formation n'est pas suffisamment établi et l'équipe pédagogique elle-même reconnaît l'intérêt de renforcer les enseignements liés à la connaissance de l'entreprise et l'insertion professionnelle. De ce point de vue, le nombre d'intervenants venant du milieu professionnel reste limité (trois personnes).</p>
<p><b>Place des projets et des stages</b></p>
<p>Les stages sont facultatifs. Ils sont proposés aux étudiants lors du sixième semestre mais seulement 5 % d'entre eux en font, notamment dans le cadre de conventions passées avec les collectivités territoriales du département. Il est prévu d'étendre ces conventions au monde socio-économique et culturel local et régional. Il n'est pas fait mention de l'existence de projets, ce qui est dommage notamment à partir de la spécialisation au semestre 4.</p> <p>Il serait souhaitable d'introduire des projets et de généraliser, voire de rendre obligatoire les stages. Le développement des stages serait en effet un moyen utile pour renforcer les liens avec les partenaires extérieurs. Cependant, ceci suppose un renforcement de l'encadrement aussi bien sur le plan administratif que sur le plan pédagogique. Pour le moment, les moyens semblent manquer pour l'organisation de cette activité et pour son suivi.</p>
<p><b>Place de l'international</b></p>
<p>La mobilité internationale n'est pas obligatoire, mais une dizaine d'étudiants (de L3 surtout) profitent chaque année des dispositifs de départ. Les destinations privilégiées sont le Royaume-Uni, l'Italie et la République tchèque. Des accords sont en cours de signature avec des universités anglaise (Kent), espagnole (Santander), italienne (Florence) et allemande (Darmstadt). Aucun enseignement n'est donné en langue étrangère. Les étudiants ont la possibilité d'étudier l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'allemand dans des cours spécifiques dont on ne connaît pas les volumes horaires par semestre et par parcours.</p> <p>Peu de renseignements concernent la mobilité entrante. Il n'est pas non plus fourni d'éléments sur la mobilité enseignante (dans les deux sens) ou sur d'autres activités ayant une dimension internationale (stages à l'étranger, participation aux conférences données par des étrangers, voyages d'études à l'étranger...). La dimension internationale, dans tous ces aspects, n'est pas suffisamment développée.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement se fait via des journées d'accueil et d'information (journée Portes ouvertes), organisées par la Maison de l'orientation et de l'insertion (MOI), par des visites de l'université (avec assistance en travaux dirigés - TD), et par la possibilité pour les futurs étudiants de rencontrer des membres de l'équipe pédagogique en histoire (mais cette opportunité semble être peu utilisée). Des conventions sont passées avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). L'admission des candidats titulaires d'un bac professionnel ou technologique se fait après examen du dossier et entretien, mais les étudiants ne sont pas obligés de suivre l'avis donné (au cas où il est négatif par exemple). Ceci crée des problèmes de recrutement, mais le département d'histoire a peu d'influence sur cette situation.</p> <p>Des passerelles existent dès la L1, mais aussi en L2 et en L3, pour que les étudiants puissent changer de filière (le nombre des réorientations n'est pas indiqué). L'aide à la réussite se limite pour l'heure à l'UE de « Méthodologie du travail » (semestre 1) et aux échanges individuels avec le responsable de niveau (sur la base du volontariat). De nouveaux dispositifs ont été expérimentés, comme un cours d'expression écrite (expérimentation en S3) ou un tutorat avec des doctorants (abandonné). Une réflexion est conduite sur la création de groupes de niveau. Mais le taux de réussite restant très faible à la fin de l'année L1 (36 % en 2015-2016), ces dispositifs ne semblent pas pour l'instant suffisants.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement est surtout basé sur le présentiel (cours magistraux et travaux dirigés). Cet enseignement est bien adapté aux étudiants ayant des contraintes particulières tels ceux qui sont en situation de handicap (Cellule handicap) ou de travail salarié (régime spécial étudiant - RSE). Cette prise en compte s'applique aussi bien aux modalités d'enseignement qu'aux systèmes d'évaluation. Actuellement, il n'existe pas de formation en alternance et il n'y a pas d'étudiants en formation continue.</p> <p>Les étudiants ont un bon accès au numérique et aux ressources numérisées telles que les cours des enseignants en ligne et des corrigés d'exercices. Il tend à grandir via l'espace numérique de travail (ENT), qui accueille des espaces collaboratifs et des blogs de discussion. Certains examens sont aussi organisés en ligne. Les étudiants bénéficient de cours en L1 et L2 sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Mais l'utilisation de ces méthodes dans les enseignements n'est pas précisée et la part de ces enseignements reste faible.</p> <p>De manière générale, les modalités d'enseignement sont donc classiques. Une réorganisation permettant l'introduction de projets et une place plus grande au numérique semble nécessaire.</p>
Evaluation des étudiants
<p>En termes d'évaluation, l'UAPV fonctionne selon un système de contrôle continu pour l'ensemble des épreuves. Cette politique est très logiquement appliquée dans le département d'histoire où au moins deux notes sont attribuées dans chaque UE, mais le nombre d'épreuves intermédiaires peut varier d'un cours à l'autre. L'importance des épreuves écrites est bien soulignée, mais une réflexion sur d'autres formes de contrôle est en cours (par exemple des présentations orales, individuelles ou en groupe). Les modalités de contrôle et les règles d'attribution des crédits sont communiquées aux étudiants. Pour la validation des résultats, les jurys (en fin de semestre) sont présidés par le responsable de l'année et composés d'au moins trois enseignants-chercheurs. Globalement les évaluations semblent être suffisamment nombreuses et les règles clairement communiquées aux étudiants.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'acquisition et l'évaluation de ces compétences se font en principe notamment dans le cadre des UE transversales. Un portefeuille de compétences mis en place par l'UAPV est utilisé (en phase de modification et d'amélioration).</p> <p>Cependant, les modalités d'évaluation semblent avoir été l'objet de beaucoup de discussions au sein de l'équipe pédagogique, menant à plusieurs ajustements. Les compétences propres à la licence d'histoire ne sont toujours pas organisées de manière à permettre un suivi d'acquisition spécifique. L'équipe pédagogique en histoire semble reconnaître le besoin de continuer à affiner ces dispositifs de suivi et de renforcer l'autoévaluation de l'acquisition des compétences. Ces deux aspects méritent effectivement d'être renforcés.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il n'existe pas de données fiables sur le suivi des diplômés, en dehors de ceux qui poursuivent leurs études dans un master d'histoire de l'université (environ 50 %). Aucun dispositif de suivi n'a été mis en place (alors que les effectifs sont réduits, surtout en L3). Il serait souhaitable de pouvoir disposer d'informations et d'analyses plus approfondies susceptibles d'adapter la formation et de guider la réflexion pour proposer des améliorations significatives.</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement de l'Unité de formation et de recherche - UFR, qui existe depuis 2013, s'est réuni deux fois. Une nouvelle forme du conseil de perfectionnement a été récemment mise en place, intégrant deux doctorants, un étudiant représentant la licence et un étudiant représentant le master, ainsi que des remplaçants pour les personnalités extérieures. Le conseil devrait se réunir chaque semestre. Ce nouveau dispositif devrait pouvoir porter ses fruits très bientôt, notamment une réflexion en cours sur l'acquisition de compétences transversales. Il est impératif que les responsables pédagogiques accompagnent le nouveau conseil, dont les délibérations et les décisions font pour l'heure fortement défaut.

Le département d'histoire envisage de mettre en place son propre conseil de perfectionnement. L'idée est très intéressante mais il serait utile d'avoir des informations précises sur la composition et le fonctionnement de ce conseil, même si le compte rendu de la première réunion en donne une première idée. En réalité, il semble que cette instance est l'extension logique de réunions départementales qui existaient avant et qui impliquaient déjà les étudiants.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une équipe pédagogique impliquée, cherchant à répondre au mieux aux demandes et aux difficultés des étudiants.
- Deux parcours bien différenciés dans une formation cohérente et structurée, permettant aux étudiants de définir un projet professionnel précis (en plus de l'action de la MOI).

### Points faibles :

- Un taux d'échec préoccupant, particulièrement en L1.
- Un trop faible suivi des diplômés (en dehors des inscrits en master), et un suivi de l'acquisition des compétences qui reste à élaborer.
- Des modalités d'apprentissage insuffisamment variées et développées.

### Avis global et recommandations :

La licence *Histoire* de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) apparaît équilibrée et offre diverses opportunités pour la poursuite des études. Il s'agit d'une formation exigeante et de qualité, dont la maquette est réfléchie (introduction d'une spécialisation progressive) et dont l'équipe pédagogique est impliquée et en réflexion constante. La formation offre aux étudiants de bonnes conditions de travail : proximité avec plusieurs grands laboratoires de recherche (AnHiMA, CIHAM, Centre Norbert Elias), ouverture internationale (surtout en L3), équipe pédagogique bien présente, etc.

La formation est incontestablement attractive. Mais les chiffres d'inscrits révèlent également un taux d'échec important. La professionnalisation reste encore trop faible, ce qu'illustre la petite part des professionnels dans l'équipe enseignante. Une réflexion des responsables est en cours en ce qui concerne à la fois l'amélioration des conditions d'enseignement (stages, travail en atelier, outils numériques, etc.), le suivi des étudiants (tant du point de vue de l'acquisition des compétences que du point de vue du devenir des diplômés), et la mise en place d'options au sein des deux parcours à partir du S4. Il est nécessaire que cette réflexion aboutisse.

Cette réflexion mériterait d'être poursuivie dans le suivi des diplômés (petites cohortes en L3), dans le suivi de l'acquisition des compétences spécifiques (notamment par la mise en place d'un portfolio ou un portefeuille de compétences) et dans le développement d'outils numériques plus élaborés. L'échec des étudiants, très élevé en L1, mériterait d'être davantage pris en considération par des innovations pédagogiques : groupes de niveau, numérique, etc.

La formation souffre peut-être également d'un manque d'identité, en restant très (peut-être trop) généraliste pendant les quatre premiers semestres. Il serait éventuellement utile d'imaginer davantage d'options pour permettre une plus grande spécialisation, ou d'envisager une voie plus professionnelle (stages obligatoires, meilleure prise en compte du milieu professionnel, etc.).



# Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Présidence  
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de  
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur – HCERES  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 27 avril 2017

**V/Réf. : DEF-LI180014099 Licence « Histoire »**

**N/Réf. : PhP/JD – 2017-106**

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence  
« Histoire », établi par l'HCERES.**

L'équipe pédagogique de la Licence d'histoire, après une lecture attentive des remarques soulevées par l'expertise de l'HCERES, remercie les experts de leurs constats qui mettent d'ailleurs en valeur le travail mené au cours de ces dernières années.

Le département souhaite utiliser les suggestions faites afin d'appuyer des demandes et des besoins qui, depuis longtemps, sont connus et ressentis au niveau de la formation. Dans le même temps, l'équipe pédagogique souhaite apporter des précisions et répondre essentiellement à deux remarques.

En ce qui concerne le taux d'échec en première année de Licence, nous tenons à signaler que le problème a été souvent soulevé par l'équipe et qu'une réflexion sur d'éventuelles solutions à apporter est en cours. Ces réflexions se basent avant tout sur la volonté de l'établissement d'instaurer une politique plus innovante pour ce qui est de la conception des cours et sur la volonté des collègues d'expérimenter des actions numériques. Cela dit, il est indispensable de prendre également en compte la sociologie des étudiants de L1 qui choisissent de s'inscrire dans la formation sans véritablement suivre les cours dispensés. La mise en place d'une procédure d'orientation active pourrait, nous en sommes certains, améliorer la qualité du travail des étudiants et nous permettre une meilleure prise en charge.

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence  
Direction Générale des Services  
Campus Hannah-Arendt  
Site Centre-Ville

74 rue Louis Pasteur – Case 1  
84029 AVIGNON CEDEX 1  
Tél. + 33 (0)4 90 16 25 25  
Fax. + 33 (0)4 90 16 25 20  
<http://www.univ-avignon.fr>

Les experts remarquent également que la formation souffre d'un manque d'identité en restant trop généraliste pendant les quatre premiers semestres. Cette remarque nous semble toutefois contredire les préconisations reçues qui visaient à renforcer le caractère généraliste des Licences afin de permettre des passerelles entre formations au niveau régional. Cependant, afin de renforcer l'offre de formation, l'équipe pédagogique a souhaité modifier les options des cours de spécialisation en ajoutant par exemple un module technique afin d'offrir des bases plus solides aux étudiants de la Licence d'histoire de l'Université d'Avignon. Pour la première fois en France, la mise en place d'un CMI « Ingénierie en histoire et multimédia » vise à enrichir l'offre de formation. Cette nouvelle formation devrait former des professionnels capables de servir d'interface entre, d'une part, des institutions – publiques ou privées – désireuses de créer des produits de valorisation patrimoniale sur des supports innovants et, d'autre part, les développeurs de ces mêmes supports.

Nous tenons enfin à rappeler que le département d'histoire propose une formation de Licence de qualité qui se mesure avant tout par le taux considérable de réussite aux concours de l'enseignement secondaire. Le niveau à la sortie de la Licence est en outre mesuré par le succès de nos étudiants dans la poursuite des études dans le cadre des Masters ou des Doctorats.



Philippe ELLERKAMP